

- Instrucciones:
- Duración: 1 h 30
  - Deberá responder en francés a las preguntas, numerándolas de manera clara
  - No podrá usar diccionario ni ningún otro material didáctico
  - La presentación incorrecta (tachaduras, letra ilegible, etc.) se penalizará con 1 punto
  - La puntuación de las preguntas está indicada en las mismas.

### L'INTERDICTION DE LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS

La ministre de la santé, Roselyne Bachelot, a annoncé dans un entretien accordé au *JDD*, dimanche 13 juillet, qu'un projet de loi interdisant notamment la vente d'alcool aux mineurs est actuellement en préparation et devrait être adopté "en 2009". Mme Bachelot a souhaité que cette interdiction soit effective dans les bars, les discothèques, la vente à emporter, les épiceries ou encore les supermarchés. Dénonçant le "flou artistique" de la législation actuelle, qui permet la vente d'alcool dans certains lieux aux adolescents de 16 à 18 ans, Mme Bachelot envisage également d'interdire les "open-bars", un "classique des soirées étudiantes qui favorisait le binge-drinking [mode anglo-saxonne qui consiste à se saouler le plus vite possible]", ainsi que la consommation d'alcool "sur la voie publique aux abords des établissements scolaires".

Pour justifier ces mesures, dont certaines avaient déjà été évoquées au cours de l'année, la ministre a cité la dernière enquête Escapad, effectuée auprès de 30 000 jeunes de 17 ans. Selon celle-ci, le nombre des hospitalisations pour ivresse chez les jeunes de 15 à 24 ans, mais aussi chez les moins de 15 ans, a augmenté de 50 % entre 2004 et 2007.

Une campagne de communication accompagnera cette réforme. Elle devrait être diffusée à la télévision et au cinéma, dès jeudi. Roselyne Bachelot a précisé qu'elle ne voulait pas "adopter un ton moralisateur, ni stigmatiser qui que ce soit". "Cette campagne va aborder la question sur un ton décalé, qui est apprécié et bien compris des jeunes", a-t-elle fait valoir.

Le monde.fr: lundi 14 juillet 2008.

### QUESTIONS

#### A. COMPRÉHENSION (4 points) :

A.1. (1 point) Répondez à la question suivante et justifiez votre réponse avec des éléments du texte.

Qu'envisage d'interdire la ministre avec le projet de loi? (Citez au moins trois mesures)

A.2. (2 points) Dites si c'est VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse avec des phrases du texte.

A.2.1. (0,50 points) La ministre annonce qu'une loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs est déjà en vigueur.

A.2.2. (0,50 points) Cette interdiction ne sera effective que dans les bars et les épiceries.

A.2.3. (0,50 points) Les cas d'hospitalisation chez les moins de 15 ans ont augmenté.

A.2.4. (0,50 points) Les jeunes vont comprendre facilement ce projet de loi grâce aux medias.

A.3. Lexique (1 point). Trouvez dans le texte des synonymes correspondant aux mots suivants :

a. (0,25 p.) Entretien

b. (0,25 p.) Lieux

c. (0,25 p.) Aux abords

d. (0,25 p.) Au cours de

#### B. GRAMMAIRE (2 points) :

B.1. (0,50 points) Remplacez la forme verbale non personnelle par une phrase subordonnée relative.

*Un projet de loi interdisant notamment la vente d'alcool aux mineurs est actuellement en préparation.*

B.2. (0,50 points) Mettez la phrase suivante à la voix passive.

*Une campagne de communication accompagnera cette réforme.*

B.3. (0,50 points) Mettez au style direct la phrase suivante.

*Roselyne Bachelot a précisé qu'elle ne voulait pas adopter un ton moralisateur, ni stigmatiser qui que ce soit.*

B.4. (0,50 points) Mettez au pluriel tous les éléments possibles de la phrase suivante.

*Cette campagne va aborder la question sur un ton décalé, qui est apprécié et bien compris des jeunes.*

#### C. EXPRESSION [80 à 100 mots] (4 points) Choisissez l'UN des deux sujets proposés :

C.1. Que pensez-vous du projet de loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs ? D'après vous quelles sont les conséquences d'une plus grande consommation d'alcool ? Que proposeriez-vous pour améliorer cette situation ?

C.2. Croyez-vous que les mesures d'interdiction sont plus efficaces que celles de l'éducation ? D'après-vous quels choix ont les jeunes aujourd'hui comme loisirs ? Connaissez-vous ce que font certaines mairies espagnoles comme alternative ?

### CRITERIOS ESPECÍFICOS DE CORRECCIÓN

#### L'INTERDICTION DE LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS

La comprensión y la expresión se califican por separado. La comprensión equivale a un 40% de la prueba. La parte gramatical, un 20 %. La expresión, otro 40%. Por tanto los valores correspondientes sobre 10 se reparten como sigue:

- Comprensión: de 0 a 4 puntos
- Gramática: de 0 a 2 puntos
- Expresión: de 0 a 4 puntos

El valor de cada ejercicio está siempre indicado en la prueba.

#### A. COMPRENSIÓN. (4 puntos)

En esta parte, únicamente se pretende comprobar la comprensión lectora quedando la expresión escrita para el último ejercicio bajo forma de redacción. Valor total: hasta 4 puntos:

**A.1.** (1 punto) Se considerarán como correctas frases del siguiente tipo:

Qu'un projet de loi interdisant notamment la vente d'alcool aux mineurs. M<sup>me</sup> Bachelot envisage également d'interdire les "open-bars", ..., ainsi que la consommation d'alcool "sur la voie publique aux abords des établissements scolaires".

**A.2.** (2 puntos) Las respuestas se realizarán especificando si lo que se asevera es Verdadero o Falso, acompañadas de una breve justificación utilizando las palabras del texto.

**A.2.1.** (0,50 p.) **Faux** : la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, a annoncé dans un entretien accordé au JDD, dimanche 13 juillet, qu'un projet de loi interdisant notamment la vente d'alcool aux mineurs est actuellement en préparation.

**A.2.2.** (0,50 p.) **Faux**: cette interdiction soit effective dans les bars, les discothèques, la vente à emporter, les épiceries ou encore les supermarchés. Dénonçant le "fou artistique" de la législation actuelle, qui permet la vente d'alcool dans certains lieux aux adolescents de 16 à 18 ans.

**A.2.3.** (0,50 p.) **Vrai**: le nombre des hospitalisations pour ivresse chez les jeunes de 15 à 24 ans, mais aussi chez les moins de 15 ans, a augmenté,

**A.2.4.** (0,50 p.) **Vrai**: Cette campagne va aborder la question sur un ton décalé, qui est apprécié et bien compris des jeunes.

**A.3.** Léxico. Valor absoluto 1 punto.

En este ejercicio se comprueba la correcta comprensión del vocabulario. Cada palabra tiene el valor de 0.25 puntos

- a) Conversation b) Endroits c) Alentours d) Pendant

#### B. GRAMÁTICA (2 puntos)

**B.1.** (0'5 p) Un projet de loi qui interdit notamment la vente d'alcool aux mineurs est actuellement en préparation.

**B.2.** (0'5 p) Cette réforme sera accompagnée d'une campagne de communication

**B.3.** (0'5 p) «Je ne veux pas adopter un ton moralisateur, ni stigmatiser qui que ce soit »

**B.4.** (0'5 p) Ces campagnes vont aborder les questions sur des tons décalés, qui sont appréciés et bien compris des jeunes.

#### C. EXPRESIÓN (4 puntos)

Consiste en una composición de una extensión de 80 a 100 palabras. Se tendrán en cuenta los siguientes principios:

**1.** Corrección gramatical. Valor: hasta 2 puntos.

El valor del mensaje transmitido y su madurez ha de prevalecer sobre la perfección objetiva de la forma. Al ser la frase, el elemento primario, ésta deberá ser comprensible para cualquier francófono.

**2.** Corrección estilística. Valor: hasta 2 puntos.

El candidato deberá mostrar su capacidad de expresión libre, empleando adecuadamente el vocabulario adquirido. Su respuesta deberá estar desarrollada, lo que significa que habrá de escribir una composición coherente y razonada sobre el tema propuesto, sin repetirse ni extenderse más del límite

**NOTA:** Se podrá restar hasta 1 punto a la nota final por no respetar las normas de correcta presentación de los ejercicios, por tachaduras múltiples y/o la ilegibilidad de la letra.